

Lacroix a versé 10.716 € au CPAS

L'ex-ministre du budget (PS) pratique déjà le décumul financier

Christophe Lacroix (PS), ancien ministre wallon du Budget et actuel bourgmestre de Wanze a annoncé qu'il avait versé 10.716 € au CPAS de Wanze. Un geste effectué dans l'optique de « décumul financier des mandats ». Un décumul qui devra être appliqué par l'ensemble des mandataires socialistes après les élections fédérales et régionales de mai prochain.

Depuis qu'il n'est plus ministre régional du Budget, Christophe Lacroix est redevenu sénateur. Un mandat qu'il assume avec sa fonction de bourgmestre de Wanze depuis octobre 2017. Un cumul qui devrait se poursuivre après les élections de mai prochain, puisque, comme 3^e candidat sur la liste fédérale liégeoise, le Wanzois a toutes les chances de décrocher un siège de député. Il y a quelques mois, Christophe Lacroix avait pourtant annoncé qu'il était « partisan du décumul intégral ». Pas question donc, pour lui, d'être à la fois bourgmestre et député. Il y a quelques jours, il a cepen-

dant changé d'avis et annoncé qu'il cumulerait les deux fonctions le cas échéant. Il a justifié sa position en arguant notamment qu'il était essentiel « que les petits arrondissements soient représentés au sein des différents niveaux de pouvoir. » Christophe Lacroix a précisé qu'il pratiquerait le « décumul financier ». Cela signifie que, s'il est élu député, il touchera son salaire de parlementaire, mais exercera sa fonction de bourgmestre de Wanze à titre gratuit (62.581 euros brut annuels par an). Sophie Seinlet, conseillère communale MR à Wanze, l'a interrogé à propos de ce revirement de position, mardi soir, lors du conseil communal. Une question qui a passablement irrité Christophe Lacroix. « L'électeur n'est pas débile. S'il décide que je dois être député et bourgmestre, j'assumerai » a-t-il lancé, avant de sortir des chiffres. « Depuis 2017, j'ai versé 10.716 euros au CPAS de Wanze et 576 euros à l'Oiseau Bleu - une association qui s'occupe de per-

sonnes handicapées NdlR. Voilà, ma notion de l'éthique. »

Christophe Collignon, le bourgmestre de Huy, est dans le même cas de figure que Christophe Lacroix. Déjà député et bourgmestre, il devrait remplir à la région

en mai prochain. Comme l'ensemble des socialistes, le Hutois nous a confirmé qu'il pratiquerait lui aussi le « décumul financier » après l'élection. Une position « qu'il a toujours défendue ». Le Hutois ajoute cependant qu'il ne reverse pas, actuellement, une partie de son salaire à des « œuvres », contrairement à son voisin wanzois : « Personnellement je ne suis pas favorable au principe de charité. Je préfère une distribution équitable provenant des pouvoirs publics. »

AURÉLIE BOUCHAT